

S&F

La revue de la Fédération AEFTI

DIDAC RESSOURCES
CONTACT DIDAC-RES
SOURCES.EU
+ 338 187 12669

n° 92-93

Savoirs et Formation

Ensemble pour l'égalité des droits et contre toutes les discriminations !

LE CAHIER DU FORMATEUR

S&F n°92-93 avril mai juin / juillet août septembre 2014

3 **QUEL MÉTIER POUR
QUEL CENTRE D'INTÉRÊT ?**
Victoria Iglesias

5 **EXPÉRIMENTATION SUR
LE TERRAIN DANS LE CADRE
DE LA FORMATION
DE FORMATEURS FLI**
Ingrid Willemin

18 **CONNAÎTRE LE SYSTÈME
DE SANTÉ EN FRANCE**
Florent Lassalle

Quel métier pour quel centre d'intérêt ?

Victoria Iglesias

Consultante en bilans de compétences salariés
Formatrice linguistique / insertion professionnelle

110 avenue Jack Gourévitch - 94500 Champigny sur Marne
Tel. : 06 62 07 63 82 - E-mail : iglesias.vic@gmail.com



- **Objectifs :** Identifier et distinguer certains centres d'intérêt en fonction de leurs caractéristiques
Associer métier et centre d'intérêt
Chercher des informations
Utiliser des sources documentaires variées (documents papier, Internet)
Emettre un avis et défendre son point de vue
- **Public :** Jeunes dans le cadre du dispositif Avenir Jeunes
- **Durée :** Environ 2 heures
- **Matériel :** Dictionnaire
Accès à Internet
Le document « fiche stagiaire »
- **Déroulement :** 1) Présenter les objectifs de la séance
2) Répartir les stagiaires en plusieurs groupes (3-4 personnes par groupe)
Donner une « fiche stagiaire » à chaque sous-groupe
Les stagiaires la remplissent
Afficher au tableau la fiche complétée par chaque sous-groupe
3) Présenter les résultats obtenus et demander à chaque sous-groupe d'argumenter les réponses.
4) Correction collective
Le classement est souvent différent d'un sous-groupe à l'autre : des métiers sont inconnus ou mal identifiés.
Pour ces métiers, approfondir en cherchant des informations sur Internet, les fiches ROME, le site de l'ONISEP, par exemple

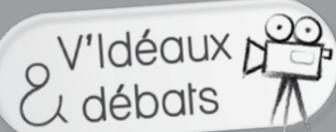
Consignes supplémentaires

Individuellement, chaque stagiaire écrit son centre d'intérêt et cherche des métiers possibles différents de ceux mentionnés

On peut demander aux stagiaires de donner 3 qualités indispensables pour exercer les métiers de la liste.

Proposition supplémentaire

Cette fiche pédagogique peut être proposée à un public post-alpha ou FLE débutant. Avant de suivre le déroulement, faire lire aux apprenants les métiers, les centres d'intérêt et expliquer les notions.



www.aefiti.fr



V'Idéaux & débats

Outil en cours d'expérimentation

Visionnez en exclusivité l'une des capsules vidéo constituant cet outil
« 3 OEUFS »

En accès libre sur le site des AEFTI :

...> <http://aefiti.eu/nos-outils/vidéaux-debats/>

■ **Consigne :**

Classez les 20 métiers proposés en fonction du centre d'intérêt correspondant

Métiers à classer

- Ajusteur – monteur d'avion
- Agriculteur
- Assistant social
- Avocat
- Boulanger
- Coiffeur
- Caissier
- Cordonnier
- Dépanneur en électroménager
- Electricien
- Employé de libre service
- Formateur
- Garagiste
- Guide de haute montagne
- Plombier
- Pompier
- Professeur d'équitation
- Styliste
- Vendeur animalier
- Vétérinaire

Centres d'intérêt

- Prendre soin des animaux
.....
.....
.....
.....
- Faire du sport
.....
.....
.....
.....
- Réparer, bricoler
.....
.....
.....
.....
- Travailler de ses mains
.....
.....
.....
.....
- Etre utile aux autres
.....
.....
.....
.....
- Travailler dans le commerce
.....
.....
.....
.....

Je ne connais pas ces métiers

Expérimentation sur le terrain dans le cadre de la formation de formateurs FLI

avril-mai 2012

DIDAC RESSOURCES
CONTACT DIDAC-RES
SOURCES EU
+ 33 0 1 87 12 66 65



Ingrid Willemin
Astrolabe Formation-PFD
50, bd de la Villette - 75019 Paris
Tel : 01 40 09 53 21

■ Le Formateur FLI

Quelle différence y a-t-il entre un formateur FLE et un formateur FLI ?

La distinction apparaît dans l'appellation avec le terme Intégration. L'objectif premier d'un formateur en Français Langue d'Intégration est l'accompagnement des migrants, par l'apprentissage de la langue du pays d'accueil, à une intégration dans la société française. Ainsi, le formateur FLI doit veiller à transmettre des compétences langagières mais aussi des valeurs essentielles de la France. Il est donc essentiel de tenir compte de la diversité des apprenants et de mettre en place un processus de co-construction d'une citoyenneté française tout en tenant compte de la pluralité culturelle et du plurilinguisme des individus. On rappellera également que le public est spécifique, il s'agit d'un public migrant ayant la volonté de s'installer durablement en France, de vivre et travailler en France. Quant à la formation de formateurs FLI, elle devrait permettre d'accompagner les jeunes formateurs formés au FLE souvent démunis face à des publics peu scolarisés ou des groupes très hétérogènes.

■ Situation formative

Le groupe auprès duquel j'interviens est constitué de 17 personnes. Ces stagiaires relèvent de deux dispositifs distincts : PDI (Programme Départemental d'Insertion) et Avenir Jeunes. Les stagiaires du PDI sont tous bénéficiaires du RSA. Les stagiaires Avenir Jeunes, âgés de 16 à 25 ans, suivent cette formation dans le cadre d'une plateforme de mobilisation linguistique et professionnelle. Nous avons associé ces stagiaires de deux dispositifs (12 adultes et 5 jeunes) par rapport à leur niveau linguistique. En effet, ils ont tous un niveau B1 dans au moins une des quatre activités langagières : réception orale, production orale, réception écrite, production écrite. Toutefois, leurs niveaux restent très hétérogènes :
- de A2 à B2 en réception orale
- de A2 à B1 en production orale
- de A2 à B2 en réception écrite
- de A2 à B1 en production écrite
L'objectif de cette formation est d'acquérir un niveau B1 dans ces quatre activités langagières. Pour ceux qui avaient déjà un niveau B1, nous visons le niveau B2.

PRÉSENTATION DU GROUPE

Âge :

Les stagiaires ont entre 20 et 54 ans.

Sexe :

2 hommes (le plus jeune stagiaire et le plus âgé) et 15 femmes.

Scolarité antérieure :

Il y a une grande disparité entre les parcours de ces stagiaires.

Sept d'entre eux ont arrêté l'école avant 16 ans, cinq stagiaires ont le niveau Bac, cinq autres ont fait des études supérieures (Bac +3 à Bac +7).

Toutefois, aucun d'entre eux ne relève de l'alphabétisation. Ils maîtrisent tous la lecture et l'écriture.

Langues d'origine :

Dans ce groupe, il y a neuf langues maternelles différentes :

tamoul (5), arabe (3), portugais (2), punjabi (2), hindi (1), soninké (1), bangla (1), bulgare (1), turc (1).

Tous les stagiaires suivent cette formation dans le but d'améliorer leur français pour trouver un travail. Dans cette formation, il y a un volet EPP (Élaboration de Projet Professionnel) et TRE (Techniques de Recherche d'Emploi) avec une période de stage en entreprise de deux semaines.

Les cours ont commencé le 3 janvier et se termineront le 25 mai. Ils ont 30 heures de cours par semaine, avec 24 heures de français et 6 heures d'EPP/ TRE.

Les stagiaires ont tous manifesté le souhait d'acquérir la nationalité française. Mais c'est une urgence pour cinq d'entre eux.

Dans ce groupe, quatorze stagiaires ont des enfants scolarisés en France, de l'école maternelle à l'université.

Ils ont à plusieurs reprises évoqué certaines difficultés liées à leur statut de parents qui ne maîtrisent pas suffisamment la langue française.

Leurs diverses anecdotes à ce sujet ont motivé le choix de l'élaboration d'un support lié à l'école.

D'autre part, au début du mois d'avril, j'ai lu un article au sujet de « la quinzaine sans devoirs » proposée par la FCPE.

J'ai donc choisi de partir d'un article qui traiterait de ce sujet d'actualité puis d'élargir le travail à d'autres sujets comme les élections des représentants de parents d'élèves et les relations avec les enseignants.

DÉMARCHE ET COMPÉTENCES VISÉES

Nous nous inscrivons dans la perspective actionnelle selon laquelle « tout usager est un acteur social ayant à accomplir des tâches dans des circonstances et un environnement donnés à l'intérieur d'un domaine d'action particulier »¹.

Nous rappelons que pour ce groupe, l'objectif est d'amener chaque apprenant à améliorer ses compétences langagières afin d'atteindre au moins le niveau B1.

Pour l'élaboration d'un parcours d'apprentissage, nous nous sommes référés aux compétences communicatives langagières proposées par le CECR² pour le niveau B1.

Pour l'élaboration du support FLI sur l'école, nous avons visé les compétences suivantes :

(d'après le CECR)

Compréhension écrite

→ parcourir un texte assez long pour y localiser une information cherchée.

→ reconnaître les points significatifs d'un article de journal sur un sujet familier.

Production orale

→ développer une argumentation suffisamment bien pour être compris sans difficulté la plupart du temps.

→ donner brièvement des raisons et des explications relatives à des opinions.

→ préparer la façon de communiquer les points importants en exploitant toutes les ressources disponibles (notamment la fiche outils : « exprimer son opinion » et « argumenter »)

Compréhension orale

→ comprendre des informations sur des sujets de la vie quotidienne.

→ comprendre les points principaux d'un document audiovisuel sur un sujet familier.

→ extrapoler du contexte le sens de mots inconnus.

Interaction orale

→ émettre et solliciter un point de vue personnel ou une opinion

→ exprimer poliment ses opinions, son accord et son désaccord.

Le FLI dans les formations

C'est une nouvelle appellation, mais lorsque l'on est formateur en FLE auprès d'un public migrant, on met en place un certain nombre de pratiques énoncées dans le Référentiel FLI³.

En effet, nous proposons des activités visant à développer les compétences de communication :

- dans les échanges avec les administrations, les services sociaux ou dans le domaine de la consommation,
- dans les échanges de la vie quotidienne avec les voisins, les amis, la famille,...
- dans les relations professionnelles,
- dans les situations de communication médiatisées.

Ces activités peuvent être des écoutes de dialogues ou d'émissions de radio, des visionnages d'extraits de films, de journaux télévisés, d'émissions et des jeux de rôles, des simulations ...

D'autre part, les objectifs d'intégration sociale, économique et citoyenne n'étaient pas clairement posés auparavant dans le domaine du FLE comme dans le FLI mais ce sont, bien sûr, des objectifs inhérents à ce type de formation.

Ainsi, nous abordons systématiquement en formation les situations de la vie quotidienne et de l'insertion professionnelle. Quant aux valeurs de la République, elles sont également abordées de manière transversale.

Le FLI est une reconnaissance de ce qui se pratique déjà (ou devrait se pratiquer) dans les centres de formation accueillant un public de migrants. Comme le précise le référentiel FLI, il s'agit « d'un enrichissement », « d'une clarification et non d'une scission ».

¹ Sophie Etienne, *Créer des parcours d'apprentissage pour le niveau A1.1*, Paris, Didier, 2008.

² Conseil de l'Europe, *Cadre européen commun de référence pour les langues*, Paris, Didier, 2001.

³ Référentiel FLI Français Langue d'Intégration, DAIC, *Écrimed' Formation*, 2011.

■ Apports de la Formation et du Référentiel FLI

Dans un premier temps, la lecture approfondie du Référentiel FLI3 et l'intervention de Sophie Etienne m'ont permis de mieux cerner les spécificités de ce nouveau champ : « Le FLI spécifie un public, les adultes migrants en France, une finalité particulière et un choix de politique linguistique ainsi qu'un champ professionnel, les bases théoriques et méthodologiques restant communes avec la didactique du FLE ou du FLS ». Même si des aspects pratiques de la mise en place de ce dispositif restent encore flous, notamment en ce qui concerne les procédures d'audit.

Ensuite, l'intervention de Nassera Dilmi a permis une réactualisation de mes connaissances du CECR. A l'avenir, je veillerai à utiliser davantage le CECR dans la construction des parcours d'apprentissage.

Enfin, Victor Silberfeld nous a présenté les valeurs de la Démocratie et de la République. Sa présentation m'a permis de mieux cerner les notions à transmettre aux apprenants et de commencer à élaborer des supports grâce aux pistes de réflexion que le formateur nous a proposées.

■ La Co-construction en formation

En formation, la langue devient une ressource co-constructible et mobilisable pour l'interaction. Les éléments de la langue sont sujets à des manipulations et des négociations qui mettent en jeu aussi bien le savoir et les compétences des apprenants que leurs expériences.

Ainsi, lors d'interactions entre apprenants, nous pouvons assister à une co-construction du discours et des ressources linguistiques.

Les activités en petits-groupes sont un moyen essentiel de favoriser cette co-construction.

D'autre part, dans la pédagogie de projet, les savoir, les savoir-faire et les savoir-agir de chaque participant permettent de construire dans la coopération et la collaboration une culture d'action partagée.

Autrement dit, à travers la mise en place d'un projet pédagogique, les apprenants mettent à contribution leurs cultures individuelles au profit du groupe, ce qui permet la création d'une culture commune dont la matérialisation est le produit du projet.

Pour Henri et Lundgren⁴, « l'apprentissage collaboratif est une démarche active par laquelle l'apprenant travaille à la construction de ses connaissances. Le formateur y joue un rôle de facilitateur des apprentissages alors que le groupe y participe comme source d'information, comme agent de motivation, comme moyen d'entraide et de soutien mutuel et comme lieu privilégié d'interaction pour la construction collective de ses connaissances. L'apprenant s'engage à travailler avec les membres du groupe en vue de la réalisation du but commun tout en conciliant ses intérêts et ses objectifs personnels. Les échanges avec le groupe et la réalisation d'une tâche collective lui permettent de partager ses découvertes, de négocier le sens à donner à son travail et de valider ses connaissances nouvellement construites ».

Dans le groupe que j'ai précédemment présenté, nous avons travaillé sur plusieurs projets qui nécessitaient une collaboration entre apprenants, mais aussi entre apprenants et formateur : présenter un exposé sur son pays d'origine, organiser une sortie culturelle au Musée du Louvre (préparation du trajet, préparation de la rencontre avec la conférencière, préparation du parcours de visite, élaboration d'un album photos...).

QUELQUES ASPECTS DE L'ÉCOLE EN FRANCE

Les devoirs à l'école primaire, les élections de représentants de parents d'élèves, les relations parents - enseignants

Nom et structure de l'auteur de cette fiche	Ingrid Willemin Astrolabe Formation
Objectifs de la séance	- Découvrir un fait d'actualité - Exprimer une opinion - Argumenter - Échanger avec un enseignant - Proposer des solutions
Supports	- Article de presse Internet - Support Vidéo de type Micro-trottoir
Texte à distribuer	- Article de presse Internet
Travail à faire faire hors salle de cours	Recherche d'informations sur les représentants de parents d'élèves dans les écoles des enfants (ou neveux/nieces, frères/ sœurs) des apprenants.
Déroulement chronométré de l'animation	<p>Document 1 : Lecture et questions de compréhension > 30 mn Correction, explication > 30 mn</p> <p>Discussion en petits-groupes > 30 mn → découverte de la fiche outils « exprimer son opinion » et « argumenter » → chercher des arguments</p> <p>Mise en commun des arguments et discussion > 30 mn</p> <p>Document 2 : > 45 mn → découverte du document audiovisuel → compréhension de ce document → discussion des éléments nouveaux apportés par ce support</p> <p>Point culturel : > 15 mn → discussion autour des élections de représentants de parents d'élèves → présentation de la recherche personnelle à effectuer hors formation</p> <p>Interaction orale : Jeu de rôles autour d'un entretien parent-professeur. Préparation : > 15 mn Réalisation : chaque groupe passe au tableau et joue la scène > 45 mn (cf photo Annexe 5)</p>
Remarques du concepteur de la fiche	Quelques doutes sur l'intérêt de ce support pour les stagiaires n'ayant pas d'enfant. Toutefois, ils ont tous participé activement. J'ai surtout été surprise par certains stagiaires peu à l'aise à l'oral habituellement qui, lors de cette activité, ont pris la parole pour expliquer leurs difficultés et même parfois leur culpabilité quand ils n'arrivent pas à aider leurs enfants.

⁴ Henri, F. et Lundgren, K., *Apprentissage collaboratif à distance : pour apprendre et concevoir les environnements d'apprentissages virtuels*, Montréal, PUQ, 2001.



Aline Leclerc / LeMonde.fr

« Ce soir, pas de devoirs ! » : une nouvelle campagne, un vieux débat

Le Monde.fr - AFP - 26.03.2012

Une « *quinzaine sans devoirs* » à la maison : parents d'élève et enseignants lancent à partir de lundi 26 mars une campagne contre cette pratique qui perdure, malgré des doutes sur son « *utilité* ». Des doutes régulièrement évoqués.

« *Depuis son entrée au CP ma fille est stressée par rapport à ses devoirs du soir. Souvent on n'a pas le temps de les finir et ma fille a peur d'être grondée* ». Ce témoignage a été posté sur un site dédié à la campagne à l'invitation de la FCPE, principale fédération de parents d'élève, et de l'Institut coopératif de l'école moderne (ICEM-Pédagogie Freinet). Selon le communiqué commun publié mercredi 14 mars, ces témoignages doivent refléter la réalité de la « *la sous-traitance pédagogique aux familles* ».

« Cause d'inégalités »

Dans ce communiqué, FCPE et ICEM rappellent que les devoirs écrits sont interdits dans le primaire depuis 1956. Les devoirs sont une « *cause d'inégalités pour les enfants qui n'ont ni le temps ni les moyens d'être aidés* », explique une responsable nationale à l'ICEM, partisan de la pédagogie Freinet, fondée sur l'expression libre des enfants.

L'idée du site « *est de faire réfléchir les enseignants et de les amener à essayer autre chose. Déjà dans nos classes, on a des pratiques différentes : il n'y a pas de devoirs à la maison même s'il peut y avoir du travail à la maison : un exposé à faire, réviser une leçon, relire un livre* », a-t-elle ajouté.

Selon ATD Quart monde, à l'origine d'une plate-forme « *Construire ensemble l'école de la réussite de tous !* », le travail scolaire à la maison est « *source de grandes inégalités* ». Pour y remédier, « *le temps scolaire doit englober les apprentissages scolaires et travaux personnels habituellement faits en dehors de l'école ou du collège, sous la responsabilité d'enseignants* », selon le mouvement.

COMPRÉHENSION ÉCRITE

Lisez l'article et répondez aux questions suivantes :

1. Quel est le thème de cet article ?
2. De quel site vient cet article ?
3. De quand date-t-il ?
4. Qu'est-ce que la « *quinzaine sans devoirs* » ?
5. Qui a proposé cette campagne ?

6. Que savez-vous des fédérations de parents d'élèves ? Quel est leur rôle ?
7. Depuis quand les devoirs écrits sont-ils interdits dans le primaire ? Le saviez-vous ?
8. Pourquoi souhaitent-ils supprimer les devoirs ?
9. Quelles activités proposent-ils ?

DISCUSSION EN PETITS-GROUPES

Et vous, qu'en pensez-vous ?
 Êtes-vous pour ou contre les devoirs à la maison ?
 Cherchez des arguments pour justifier votre opinion.
 Pour illustrer vos propos, vous pouvez raconter des anecdotes personnelles (soit par rapport à vos enfants, soit par rapport à vos souvenirs d'enfance).
 ⚠ Avant de réaliser cette activité, consultez les expressions et connecteurs utilisés pour exprimer son opinion (fiche Outils en Annexe 1)

MISE EN COMMUN ET DISCUSSION

Pour les devoirs	Contre les devoirs

REGARDEZ LE DOCUMENT

<https://www.youtube.com/watch?v=GanGZkpewpw>



Publiée le 27 mars 2012
par FranceSoir/Vidéos

1. Qui parle ?
.....
2. Où sont-ils ?
.....
3. Combien de personnes sont interrogées ?
.....
4. Quelle est la question posée ?
.....
5. Complétez le tableau suivant.

Personnes interrogées (H/F, tranche d'âge)	Pour ou contre les devoirs ?	Arguments
1		
2		
3		
4		
5		

6. Y a-t-il des arguments que vous n'aviez pas évoqués lors de la discussion ?
 Que pensez-vous de ces arguments ?
7. Dans votre pays, les enfants à l'école primaire ont-ils des devoirs à la maison ?

POINT CULTUREL

Les élections de représentants de parents d'élèves

- Que savez-vous au sujet de ces élections ?
- Avez-vous déjà voté lors de ces élections?
- Vous êtes-vous déjà présenté ?



Travail personnel

Renseignez-vous auprès de l'école de vos enfants, neveux ou nièces, frères et sœurs sur les représentants de parents d'élèves. Regardez les panneaux d'affichage.
 Relevez des informations sur les représentants de parents d'élèves
 Combien sont-ils ?
 Quel est leur rôle ?
 (Annexes 2 et 3)

Interaction Orale

Les relations avec les enseignants

Jeu de rôles :

Vous êtes parent d'élève.
 L'enseignant(e) de votre enfant souhaite vous rencontrer pour parler d'un problème.
 Déterminez la nature du problème.
 Imaginez et jouez le dialogue avec l'enseignant(e).
 Proposez des solutions pour résoudre ou aider l'enfant à résoudre cette difficulté.
 (N'hésitez pas à employer le conditionnel : vous pourriez, vous devriez, je pourrais....)

ANNEXE 1 / FICHE OUTILS**Exprimer son opinion****Introduire son opinion**

À mon avis, ...	Pour ma part, ...	D'après moi, ...
Pour moi, ...	Selon moi, ...	Personnellement, ...
Je pense / crois / trouve que...		
Je ne pense pas que... + Subjonctif		
Je ne crois pas que + Subjonctif		

Exprimer son accord ou désaccord

Je suis d'accord (avec)...	Je ne suis pas d'accord (avec) ...
Je suis de votre / ton avis.	Je ne suis pas de votre / ton avis.
Je partage l'avis de...	Je ne partage pas l'avis de ...
Je suis pour.	Je suis contre.
Vous avez / tu as raison.	Vous avez / tu as tort.

D'après Compétences B1, Expression Orale niveau 2, M. Barféty, P. Beaujouin, Paris, Clé International, 2005.

Argumenter

Lorsque l'on argumente, on utilise souvent des connecteurs.

En tant que parent d'élève, je voudrais dire que...	On présente un point de vue à partir d'un domaine de connaissance.
Par rapport à la quantité de devoirs, je trouve que...	On signale le sujet ou le domaine dont on veut parler.
D'une part, les parents travaillent, d'autre part,...	On présente deux aspects d'un sujet.
D'ailleurs, vous ne pouvez pas affirmer...	On justifie, développe ou renforce l'argument ou le point de vue qui précède.
C'est-à-dire que les parents sont aussi responsables...	On explique en développant l'idée qui précède.
En effet, l'école n'est pas...	On confirme et on renforce l'idée qui vient d'être présentée.
Car les activités des enfants ne doivent pas...	On introduit une cause que l'on suppose inconnue de l'interlocuteur.
Il est vrai que les parents sont responsables mais l'école doit ...	On reprend l'argument de l'interlocuteur et on ajoute une idée qui le nuance ou le contredit.
Par contre, certains enfants ont besoin...	On introduit une idée ou un fait qui contraste avec ce qu'on a dit précédemment.

D'après Rond-Point 2, C. Flumian, J. Labascoule, C. Royer, PUG, 2004.

ANNEXE 2

Site : vosdroits.service-public.fr

**Représentants des parents d'élèves
à l'école maternelle et élémentaire****Principe**

Les représentants des parents d'élèves (parfois appelés délégués de parents d'élèves) à l'école maternelle et élémentaire sont des élus qui participent à la vie de l'école, notamment en facilitant les relations entre parents d'élève et instituteurs.

Électeur

Chaque parent d'élève peut voter, quelle que soit sa situation matrimoniale et sa nationalité, sauf si l'autorité parentale lui a été enlevée.

Chaque électeur ne dispose que d'une voix, quel que soit le nombre d'enfants inscrits dans l'école.

Personne éligible

Tout électeur peut être élu, comme représentant titulaire ou suppléant, sauf si le parent d'élève est déjà membre de droit du conseil d'école.

Par exemple un instituteur qui serait en même temps parent d'un élève inscrit dans la même école ne pourra pas être élu représentant.

Le parent d'élève souhaitant se présenter à l'élection peut faire partie d'une association de parents d'élèves, mais ce n'est pas obligatoire.

La même personne peut figurer sur la liste des titulaires et des suppléants.

Rôle des représentants de parents d'élèves dans les écoles

Les représentants de parent siègent au conseil d'école (le conseil d'école est l'organe qui prend les grandes décisions dans la vie de l'école, notamment sur le règlement intérieur de l'école et l'organisation de la semaine scolaire).

Ils facilitent les relations entre les parents d'élèves et les personnels.

Ils peuvent intervenir auprès des directeurs d'école pour évoquer un problème particulier ou pour assurer une médiation à la demande d'un ou des parents concernés.

Nombre des représentants et durée du mandat

Il y a dans chaque école autant de représentants de parents d'élèves qu'il y a de classes.

Le représentant est élu pour la durée de l'année scolaire.

Mode de scrutin

Le scrutin est un scrutin de liste.

Chaque liste comporte les noms des candidats titulaires et les noms des candidats suppléants.

Une liste peut être constituée par des parents d'élèves :

- membres d'une fédération ou d'une union de parents d'élèves,
- membres d'une association déclarée,
- qui ne se sont pas constitués en association.

Une liste peut ne pas être complète, c'est à dire comporter moins de noms de candidats qu'il n'y a de postes à pourvoir. Cependant, elle doit comporter au moins 2 noms.

Il s'agit d'un scrutin de liste à la proportionnelle au plus fort reste.

Organisation du vote

Le vote des électeurs se fait dans un bureau de vote installé dans l'établissement scolaire. Il peut également se faire par correspondance.

Droit à l'information et à la communication

Pour l'exercice de leur mandat au conseil d'école, les représentants des parents d'élèves sont destinataires des mêmes documents que les autres membres.

Tout représentant des parents d'élèves doit pouvoir rendre compte des travaux du conseil d'école où il siège, dans les conditions de diffusion définies en concertation entre le directeur d'école et les associations de parents d'élèves.

Un local de l'école peut être mis à la disposition des parents d'élèves, de manière temporaire ou permanente, notamment pour l'organisation des réunions, pendant et en dehors du temps scolaire.

À savoir : les représentants de parents d'élèves sont tenus à une obligation de confidentialité à l'égard des informations personnelles dont ils peuvent avoir connaissance.

ANNEXE 3

Site : fcpe.asso.fr

Présentation de la FCPE



La FCPE est la première fédération de parents d'élèves.

Elle est présente dans la plupart des établissements où elle participe à la vie scolaire pour défendre l'intérêt des enfants et représenter les parents.

La FCPE est une force de proposition et d'action.

La FCPE compte aujourd'hui :

- 310 000 adhérents,
- 65 000 parents d'élèves élus aux conseils d'école et aux conseils d'administration,
- 10 000 conseils locaux
- 100 associations départementales et extra-métropolitaines et des représentants dans les établissements français à l'étranger.

Fondée en 1947, la Fédération des conseils de parents d'élèves est reconnue d'utilité publique dès 1951 et agréée mouvement d'éducation populaire en 1982.

Au total, 1 600 000 familles ont voté pour la FCPE aux dernières élections.

ANNEXE 4

Quelques photos



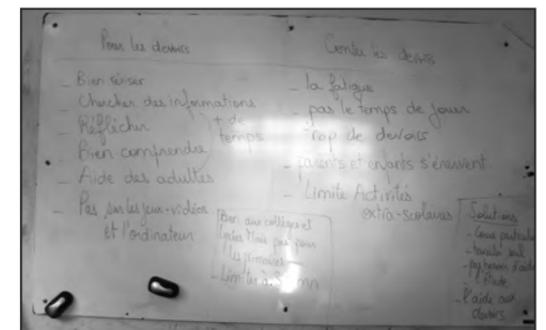
Discussion en petits-groupes et recherche d'arguments



Discussion en petits-groupes et recherche d'arguments



Discussion en petits-groupes et recherche d'arguments



Mise en commun



Jeu de rôles : un enseignant et un parent d'élève

Connaître le système de santé en France

Florent Lassalle

Expert FLI
AEFTI Ardennes



Expression orale (niveau DELF A2)

Objectif	Connaître le système de santé en France
Support	Vidéaux et débats
Déroulement de l'animation	<p>Visionnage de V'idéaux et débats (docteurs aux trousseaux d'un assuré)</p> <p>Partage des réflexions sur le visionnage :</p> <ul style="list-style-type: none"> -> quel est le message de la vidéo? -> pourquoi? -> quelles différences avec le système de santé de votre pays d'origine? -> expliquer ses propres expériences avec le « système », chez le médecin, à la sécurité sociale, à la pharmacie. <p>Qui a une carte vitale ? Si non, pourquoi ? Quelle démarche pour l'obtenir ? Quelles sont les adresses postales et sites de la sécurité sociale à connaître, où s'adresser pour obtenir des informations ?</p> <p>Construire un scénario avec les stagiaires :</p> <p>Définir les lieux, les personnages, les situations de communication susceptibles de créer un scénario.</p> <p>Interviewer éventuellement les voisins, la famille à propos de leur ressenti et expériences /anecdotes vécues relatives à la santé et problèmes rencontrés pour étayer « l'inspiration ».</p> <p>Répétition/mise en scène. Tournage du film</p>
Compétences visées	<p>Les salutations et formules de politesse</p> <p>La conversation : engager, terminer une conversation, exprimer sa volonté, désapprouver, accepter de l'aide ou un service</p>



Abonnez-vous !
ici

Devenez un lecteur pas pareil !



Manifeste pour un mensuel régional pas pareil Article 1

Pour un journal indépendant !

La multiplication des TV, des sites, des magazines, cache une concentration sans précédent des médias au bénéfice des mêmes actionnaires. Les journaux libres appartiennent à leurs journalistes et à leurs lecteurs.

Vive la presse pas pareille !

le Ravi est édité par une association qui inscrit son action dans le périmètre de l'économie sociale et solidaire.

Partagez cet appel pour que vive un mensuel pas pareil en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Pour s'abonner c'est ici

Manifeste pour un mensuel régional pas pareil, par ici...



Fédération
A.E.F.T.I

Fédération des
Associations pour l'
Enseignement et la
Formation des
Travailleurs
Immigrés
et de leurs familles

16 rue de Valmy
93100 Montreuil
Tél. : +33 (0)1 42 87 02 20
Fax : +33 (0)1 48 57 58 85
federation@aefti.eu

aefti.eu

se donner
les moyens
d'**agir**
ensemble
pour une
formation
de qualité
pour tous



La Fédération AEFTI
renouvelle son site
internet

RETROUVEZ-NOUS SUR
<http://aefti.eu>

Vous pourrez mieux...

- **nous connaître** et comprendre comment adhérer à notre réseau
- **consulter** notre catalogue de formation destiné aux acteurs de la formation et de l'insertion
- **vous tenir informé** sur nos publications (*en consultation gratuite pour certaines*)
- **découvrir** nos derniers outils de formation conçus par notre Groupe de Recherche Action Formation (GRAF)

les AEFTI luttent contre

- les inégalités face à l'éducation à l'emploi et aux savoirs
- l'illettrisme et l'analphabétisme
- le racisme le sexisme et toute forme de discrimination